



**SNUipp 68-FSU**

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58

Fax: 03 89 64 16 61 E-mail : [snu68@snuipp.fr](mailto:snu68@snuipp.fr)



**F.S.U.**

Fédération Syndicale Unitaire

**Le SNUipp-FSU est membre de la FSU (Fédération Syndicale Unitaire), première fédération syndicale dans l'Education Nationale.**

**Vendredi 8 avril 2011**

**TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.**

**N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !**

**[Le nouveau bulletin de syndicalisation pour l'année 2010-2011 est en ligne](#)**

### **SOMMAIRE**

- 1) Carte scolaire dans le Haut-Rhin : des centaines de parents, enseignants, élus pour demander une autre carte scolaire**
- 2) Actions sur la carte scolaire : les articles de presse**
- 3) Suite de l'action sur la carte scolaire : rassemblement à Colmar lors du CDEN le lundi 02 mai à 17h 30**
- 4) Dossier du journal L'Alsace du 07 avril sur la disparition des RASED**
- 5) Carte scolaire et prioritaires**
- 6) Les priorités : comment ça marche ?**
- 7) MOUVEMENT 2011 : explications pour les prioritaires.**
- 8) Renouvellement des EVS : enfin du concret.**

### **1) Carte scolaire dans le Haut-Rhin : des centaines de parents, enseignants, élus pour demander une autre carte scolaire**

A l'appel du SNUipp, de la FSU et de la FCPE, des centaines de personnes se sont retrouvées mercredi 06 avril après-midi devant les grilles de l'IA pour réclamer une autre carte scolaire passant notamment par le respect des seuils, la réouverture des postes Rased et de titulaires-remplaçants supprimés ainsi que le maintien de la scolarisation des 2 ans.

Une délégation a été reçue par l'IA.

Cette action fait suite à la journée de mobilisation de lundi où on a compté des dizaines d'occupations d'écoles, des centaines d'enseignants en grève et de nombreuses actions médiatiques.

### **2) Actions sur la carte scolaire : les articles de presse**

Voici quelques articles de presse sur les actions de carte scolaire, d'autres tout aussi nombreux sont parus dans d'autres éditions.

[Article général de l'Alsace sur la carte scolaire 06 avril](#)

[Article DNA général du 06 avril](#)

[Article de l'Alsace sur le Sundgau du 06 avril](#)

[DNA 6 avril 2011 Sundgau](#)

[Article L'Alsace 5 avril 2011 sur circo de Guebwiller](#)

[Article L'Alsace 5 avril 2011 Thannenkirch](#)

[L'Alsace 6 avril Thur et Doller](#)

[L'Alsace 7 avril 2011 Rassemblement COLMAR](#)

[DNA 7 avril 2011 Rassemblement COLMAR](#)

### **3) Suite de l'action sur la carte scolaire : rassemblement à Colmar lors du CDEN le lundi 02 mai à 17h 30**

De nombreuses écoles (parents, élus, enseignants) sont encore en lutte. Ils doivent continuer à faire pression sur l'IA.

La prochaine étape de la carte scolaire est la tenue du CDEN (Conseil Départemental de l'Education National qui émet un avis sur les décisions de carte scolaire) le lundi 02 mai (jour du retour de vacances), le SNUipp-FSU 68 propose aux enseignants, élus, parents un rassemblement lors de la tenue du CDEN.

#### **Rassemblement pour une autre carte scolaire dans le Haut-Rhin**

**lundi 02 mai**

**A 17h 30**

**Devant la préfecture du Haut-Rhin**

**A Colmar**

### **4) Dossier du journal L'Alsace du 07 avril sur la disparition des RASED**

[L'Article est en lien](#)

### **5) Carte scolaire et prioritaires**

Suite aux mesures de carte scolaire, l'administration donne aux personnels victimes d'une fermeture de classe, le droit de participer au mouvement.

#### **2 cas se présentent :**

- soit les collègues n'avaient pas participé au 1<sup>er</sup> mouvement début mars et dans ce cas, ils ont l'opportunité de participer au mouvement de manière exceptionnelle (cf. les modalités ci-dessous)
- soit les collègues avaient déjà participé au mouvement début mars et dans ce cas ils ont le choix de participer à nouveau au mouvement afin de changer leurs vœux

Selon l'IA, plus de 275 personnes auront une priorité cette année et ceci pour 500 personnes environ qui obtiendront un premier ou un nouveau poste de titulaire. Le mouvement sera donc en partie bloqué.

L'IA contactera les personnels prioritaires. Ils auront jusqu'au mercredi 13 avril pour modifier ou formuler leurs vœux.

### **6) Les priorités : comment ça marche ?**

#### **En cas de fermeture de classe**

Cas général : en cas de fermeture de classe et en l'absence de poste vacant, c'est le plus ancien nommé dans l'école qui peut bénéficier d'une priorité au mouvement sur un poste équivalent. S'il ne le souhaite pas, c'est le suivant dans l'ancienneté de poste, et ainsi de suite. A la fin, c'est le plus jeune titulaire dans l'école qui part avec la priorité.

- **Situation des écoles primaires** : en cas de fermeture de classe et en l'absence de poste vacant, c'est la nature du support fermé qui détermine la personne bénéficiant d'une priorité.

Exemple : si fermeture en maternelle, c'est un collègue titulaire en maternelle qui doit partir et non pas un collègue en élémentaire.

Vous êtes prioritaires à toutes les phases du mouvement 2011 et sur tout poste équivalent (exemple : pour une fermeture de poste d'adjoint mat. ou élé., vous avez une priorité sur un poste d'adjoint élé. ou mat).

Cependant, en cas de réouverture en juin ou en septembre, et si vous souhaitez rester sur votre poste, inscrivez-le en premier dans vos vœux.

Un enseignant ne peut être touché par une fermeture plus de 2 fois en 5 ans

(dans ce cas, c'est un autre enseignant de l'école qui sera touché par la mesure de carte scolaire).

**Pour les directeurs** : si la fermeture entraîne un changement de situation du directeur (décharge et/ou indemnités), celui-ci obtient une priorité pour une direction à décharge équivalente et/ou de même groupe indiciaire.

**Pour les brigades congés** (dont tous les postes sont fermés) : ils ont une priorité sur les postes de remplaçants et sur les postes devant élèves (adjoint etc...)

## **7) MOUVEMENT 2011 : explications pour les prioritaires.**

<http://68.snuipp.fr/spip.php?article1952>

Une session complémentaire de saisie des vœux est ouverte uniquement pour les personnes touchées par une mesure de fermeture de poste suite au [CTPD du 5 avril 2011](#).

Vous pouvez consulter la [circulaire du mouvement 2011](#) ainsi que la [liste des postes actualisée](#).

Il est impératif de transmettre directement et rapidement les documents (au format word ou PDF uniquement) « [notice de renseignements](#) » et « [vœux](#) » à l'Inspection Académique du Haut-Rhin D1 – 2ème bureau soit par fax (03.89.24.81.36.) ou par mél ([i68d1@ac-strasbourg.fr](mailto:i68d1@ac-strasbourg.fr)) ou par courrier urgent (21 rue Henner 68000 Colmar) avant le 13 avril 2011, délai de rigueur.

Envoyez un double des documents au SNUipp par mail : [snu68@snuipp.fr](mailto:snu68@snuipp.fr)

Si vous ne pouvez pas signer les documents, puis les numériser, alors indiquez la mention « Signé » avant de les adresser à l'aide de votre courriel professionnel à l'IA68 D1/2.

Pensez à bien indiquer votre identité et votre NUMEN ainsi que les numéros de catégorie de postes (il s'agit des premiers numéros compris entre 1 et 30 000 apparaissant à gauche avant le libellé de la nature de poste).

*T OT. = total de postes correspondant à la nature du poste*

*Nb. SV = nombre de postes susceptibles d'être vacants*

*Nb. V = nombre de postes vacants*

*Nb. S = nombre de postes supprimés*

*EMPU = Ecole Maternelle Publique*

*EEPU = Ecole Élémentaire Publique*

*ECMA = support maternelle*

*ECEL = support élémentaire*

*G0000 = monolingue*

*G0196 = poste fléché français bilingue (enseignement en français)*

*G0421 = poste fléché allemand bilingue (enseignement en allemand)*

*G0490 = poste composé de 12 heures allemand et 12 heures français*

Lorsqu'en bout de ligne est mentionné « TPD », cela signifie qu'il s'agit d'un poste entier jumelé composé de 2 fois 12 heures (soit allemand soit français) au sein d'une seule école ou de deux écoles proches.

Sur les pages 1 à 21, apparaissent les postes en vœux de zone.

Sur les pages 21 à 118, apparaissent les postes précis.

Les écoles et établissements scolaires sont affichés suivant l'ordre alphabétique de la commune.

**Pour faciliter vos recherches, utilisez la fonction recherche d'Acrobat Reader en tapant le nom de l'école ou de la commune.**

## **8) Renouvellement des EVS : enfin du concret.**

**Le retour de l'aide administrative à la direction d'école est enfin sur les rails. 16 millions d'euros y sont consacrés, ce qui devrait permettre environ 4500 recrutements. Les premiers contrats sont signés à partir d'avril, après plusieurs mois d'actions dans les écoles.**

Le recrutement de 4500 contrats d'emploi vie scolaire (EVS) pour l'aide administrative à la direction d'école est enfin à l'ordre du jour. En effet, la répartition des 250 millions d'euros en faveur de l'emploi aidé vient d'être dévoilée. Une somme de huit millions est spécifiquement dirigée vers le ministère de l'Éducation nationale, qui de son côté met huit millions supplémentaires dans la corbeille. Ce sont donc seize millions d'euros qui vont permettre le recrutement d'environ 4500 EVS pour assurer l'aide administrative à la direction d'école. Juste retour des choses, après plusieurs mois d'actions pour obtenir la restitution de ces moyens aujourd'hui indispensable au bon fonctionnement de l'École. On se souvient en effet de l'émoi qu'avaient suscité ces suppressions de postes à la rentrée dernière. Le SNUipp était alors intervenu à plusieurs reprises auprès de Luc Chatel et du premier ministre (voir plus bas). Il avait aussi engagé une campagne de protestation auprès des enseignants des écoles.

### **Des recrutements étalés jusqu'en septembre**

Une première vague de recrutement est prévue dès avril, suivie d'autres embauches étalées jusqu'en juin. Une autre partie des recrutements devrait quant à elle s'effectuer à la rentrée prochaine. La vigilance reste néanmoins de mise et le SNUipp sera notamment attentif à ce que les affectations prennent en compte prioritairement, les écoles qui avaient vu leurs moyens brutalement disparaître en septembre dernier.

### **Quelques temps forts du feuilleton**

- ▶ septembre, la [suppression](#) de plusieurs milliers d'emploi
- ▶ novembre, l'[aide administrative sacrifiée](#) et du [nouveau](#) pour les EVS
- ▶ février, [appel à l'aide](#) pour la direction d'école et EVS : [effet d'annonce ou réalité ?](#)

**Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.**

**Salutations syndicales.**

**Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>**